

# Le mystère des gendarmes français tués à Kigali

**RWANDA, L'ENQUÊTE IMPOSSIBLE** | 2 En avril 1994, au moment où le pays sombre dans le chaos, deux gendarmes français et l'épouse de l'un d'eux, ainsi que le gardien rwandais de leur maison, sont tués dans des circonstances troublantes. Les proches des victimes continuent d'exiger la vérité, alors que des investigations poussées n'ont jamais été menées

KIGALI, METZ ET NAMUR (BELGIQUE) -  
envoyé spécial

C'est une maison de plain-pied avec des murs jaune pâle et un jardin bien entretenu, comme souvent au Rwanda. Elle est située dans un quartier chic de Kigali, à une centaine de mètres du Convention Centre, un centre de conférences reconnaissable à sa forme sphérique. À travers la grille, on aperçoit le gazon, fraîchement tondu, et, sur celui-ci, des tables de pique-nique. « Les premiers cadavres ont été découverts près des parasols, explique, de la rue, Jean-Loup Denbyden, ancien lieutenant-colonel et officier de réserve de l'armée belge. Le dernier se trouvait de l'autre côté, au bout de l'allée menant au portail. »

Cet ancien officier de réserve est formel : c'est bien cette maison que son ami Jean Thiry lui avait montrée lors d'une précédente visite, en 2014. M. Thiry avait alors précisé qu'il vivait à l'époque du génocide, en 1994, il avait détéré les corps de deux Français : les gendarmes René Maier, Alain Didot et l'épouse de ce dernier, Gilda. Parmi les victimes figuraient aussi leur gardien et jardinier rwandais, Jean-Damascène Murasira, « enfoui, comme les autres, sous une mince couche de terre ».

Qui les a tués en ce jour de printemps 1994 ? Qui a enterré les corps ? Existe-t-il un lien entre les assassinats de ces deux adjudants-chefs spécialisés dans les transmissions radio et l'attentat contre le président rwandais, Juvénal Habyarimana, dont la mort déclencha le génocide des Tutsi, le 6 avril 1994 ? Vingt-sept ans plus tard, ces questions demeurent sans réponse. À l'époque, les autorités françaises avaient bien fourni un compte rendu sur les circonstances de leur décès, mais ce récit n'autorise que des hypothèses, et non des certitudes. Le dossier Didot et Maier reste une énigme, une équation à plusieurs inconnues, riche en zones d'ombre, en personnages sulfureux et en documents suspects. En 1994, aucune enquête judiciaire n'avait été ouverte par le parquet de Paris, malgré les demandes d'un procureur et d'un député. Dans les archives de l'armée, notamment celles de la gendarmerie, nulle trace d'investigation, comme si l'affaire avait été effacée, et les victimes avec. Gaëtan Lana, le frère de Gilda Didot, est persuadé que tout a été fait pour cacher une vérité inavouable. C'est ce qu'il nous répète quand nous le rencontrons chez lui, dans un village de la grande banlieue de Metz. En regardant les photos de famille, il éprouve à la fois de la colère et de l'amertume. « Alain était mon beau-frère, mais aussi l'un de mes meilleurs amis, dit-il avec empressement. On s'est connus au lycée technique de Longwy, puis il a rencontré ma sœur et l'a épousée... Cela fait près de trente ans qu'Alain et Gilda sont morts, et je ne sais toujours pas pourquoi. » « Depuis le début, on nous cache des choses, ajoute sa femme, Huguette. Il y a des trucs louches derrière leur mort. »

Pour bien comprendre l'affaire, il faut se replonger dans le Rwanda du début des années 1990. Vingt ans après leur mariage, Alain et Gilda Didot s'installent à Kigali, en 1992. Le « pays des mille collines » traverse alors depuis vingt-quatre mois une guerre civile entre les Forces armées rwandaises (FAR), soutenues militairement et financièrement par la France en vertu d'un accord de coopération entre les deux pays, et le Front patriotique rwandais (FPR), un mouvement politico-militaire composé de Tutsi réfugiés en Ouganda. À 44 ans, l'adjudant-chef Didot a une solide expérience dans le domaine des transmis-

sions. Né à Jœuf, en Meurthe-et-Moselle, il a débuté en tant que mécanicien radio dans l'armée de terre, en 1970, avant de rejoindre la gendarmerie, en 1975. Après une formation à l'école de Châtelleraut (Vienne) et une année à la brigade de Tarascon (Bouches-du-Rhône), il prend du galon au fil de ses mutations en Guyane, à Nantes, puis dans le Morbihan. Après plusieurs demandes infructueuses, il obtient enfin son affectation au Rwanda, sa première sur le continent africain. Au sein de la mission d'assistance militaire technique effectuée par la France, il est nommé instructeur et conseiller en matière de transmissions auprès des FAR. Sa fonction l'oblige aussi à assurer la sécurisation des communications de l'ambassade de France. « Didot était un type carré et sympa, se souvient le colonel Michel Robardey, qui l'a connu, de 1992 à 1993, à Kigali. En tant que mécanicien radio, il assurait la maintenance des matériels, et notamment celle d'un réseau qu'il avait installé, à base de téléphones Yaesu. La station directrice de ce réseau était installée à son domicile. » L'adjudant-chef Didot, nommé président des coopérants de la mission française, en 1994, occupe donc une fonction centrale, et potentiellement sensible, dans le dispositif des communications.

« LES ABELLES S'AFFOLENT » Alain et Gilda Didot vivent dans une maison située non loin de l'Hôtel Méridien. Tous deux forment un couple détonnant : lui, un grand échelonné « bon vivant et toujours entraîné de blaguer », se souvient son beau-frère ; elle, une femme assez menue, « d'origine sicilienne, avec un caractère affirmé ». « Ils s'entendaient bien et aimaient tout le monde, raconte Béatrice – son prénom a été modifié –, leur cuisinière, au Rwanda, de 1992 à 1994. Ils voulaient toujours que le personnel mange avec eux, car ils disaient qu'il n'y avait pas de différence entre les gens. »

Cette mission africaine est la dernière d'Alain Didot. Il doit partir à la retraite en juillet 1994, et rêve déjà de sillonner la France en camping-car. En attendant, il a pris ses habitudes au Rwanda. Chaque soir, en regardant la colline de Kacyiru, que sa maison surplombe, il fume et discute avec son jardinier. Lorsque ce dernier prend des congés, il est remplacé par Jean-Damascène Murasira, 24 ans. « Un gentil garçon, très discret, venant d'un milieu modeste, se rappelle Béatrice. Il était heureux de travailler chez les Didot, où il était aussi gardien. Cela lui permettait de financer ses études, il voulait devenir menuisier. » Quand la fraîcheur tombe sur la capitale, Jean-Damascène Murasira porte souvent la veste de l'armée française que lui prête gentiment Didot.

L'adjudant-chef est toujours prêt à défendre une cause qu'il estime juste, et à soutenir ceux qui méritent de l'être. Zacharie Mabozi, un ancien capitaine des FAR, peut en témoigner : « L'administration rwandaise, dominée par les Hutu du Nord, avait choisi un militaire de cette région pour suivre une formation en France sur les transmissions radio. Comme je viens du Sud, je n'avais aucune chance. Mais M. Didot a plaidé ma cause, et je suis finalement parti à Rennes en 1993. Cela m'a permis de faire carrière, je lui dois beaucoup. »

Un an après leur arrivée, les Didot nouent des relations amicales avec l'adjudant-chef René Maier. Formé à l'école de gendarmerie de Chaumont (Haute-Marne), ce Strasbourgeois de 47 ans a débuté au sein de la gendarmerie mobile de l'escadron de Mayenne, avant de s'intéresser aux affaires judiciaires et de devenir commandant de brigade à Menton (Alpes-Maritimes), puis à Martigues (Bouches-du-Rhône). Également affecté à la mission d'assistance militaire technique, il travaille au Rwanda en tant qu'instructeur de

police judiciaire et spécialiste de la police technique et scientifique. « Il était aussi expert dans les communications, précise M. Mabozi. Il travaillait avec les opérateurs radio, tandis qu'Alain Didot assurait la maintenance. »

Avec les deux gendarmes, vingt-deux assistants militaires techniques sont présents au Rwanda en cette fin d'année 1993. Officiellement, ce sont les seuls soldats français présents sur le territoire, après la signature des accords d'Arusha (Tanzanie) stipulant que les troupes françaises de l'opération « Noroit », venues en 1990, appuyer les FAR, afin de stopper l'avancée du FPR, doivent laisser la place aux casques bleus de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar).

Ces accords précisent, en outre, que les exilés tutsi doivent intégrer partiellement le pouvoir rwandais. Ils donnent également le droit à un bataillon de six cents soldats du FPR d'occuper, à partir de décembre 1993, les locaux du Parlement, à Kigali. De l'ancienne maison des Didot, on aperçoit, aujourd'hui encore, ce bâtiment de cinq étages, situé à environ 300 mètres. Même s'il a été transformé en musée, il a conservé les dizaines d'impacts de balles tirées contre la façade, au plus fort des combats.

Les accords d'Arusha n'empêchent pas la situation de se détériorer au début de l'année 1994, notamment sous la pression des extrémistes hutu. « La maman de Gilda appelait quasiment tous les jours, car elle était inquiète, se souvient Béatrice. Elle demandait au couple de rentrer au plus vite, comme si elle pressentait que quelque chose allait arriver. » Alain Didot sent également la menace se rapprocher. « Les abelles s'affolent », dit-il parés à son beau-frère, dans un jargon bien à lui. Début avril, la Radio-Télévision libre des Mille Collines (RTL), média de propagande des radicaux du « Hutu Power », diffuse un message inquiétant. « Le 4 ou le 5, il va se passer un petit quelque chose, lève un animateur. A Kigali, en ces journées de Pâques, une petite chose est prévue. Cette petite chose va continuer les jours suivants... Hohoho ! » De fait, le mercredi 6 avril, le Rwanda bascule dans l'horreur.

Vers 20 h 20, deux missiles sont tirés du sol vers l'avion du président Habyarimana, de retour de Dar-es-Salaam, en Tanzanie, où il vient de lever les derniers obstacles à un accord de paix dans son pays. À bord de ce Falcon 50, offert par l'Elysée, se trouvent également Gyprien Ntaryamira, président du Burundi, de hauts dignitaires du régime rwandais et trois membres d'équipage français : le pilote Jacky Héraud, le copilote Jean-Pierre Minaberry et le mécanicien navigant Jean-Michel Perrine. L'avion est en phase d'approche de l'aéroport lorsqu'il est percuté par le second missile SA-16 tiré du sol, le premier ayant raté sa cible. Une boule de feu illumine le ciel, il n'y aura aucun survivant. Alors que les casques bleus se voient interdire l'accès aux débris de l'appareil par la garde présidentielle d'Habyarimana, des soldats français, dont le commandant Grégoire de Saint-Quentin, s'y déploient. Au milieu de l'épave de l'avion, ils recherchent la boîte noire. Jamais, elle ne sera retrouvée.

Pour les extrémistes hutu, la mort du président correspondait à un signal. Aussitôt, des barages se mettent en place, des Tutsi, mais aussi des Hutu de tendance modérée, sont exécutés, la plupart à coups de machette. Le dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle vient de commencer.

Kigali est plongée dans l'obscurité de la nuit. « Je suis parti chercher Alain Didot et son épouse à leur domicile, se souvient Michel Fabries, commandant de gendarmerie. Des tris résonnaient dans la ville, c'était assez chaud. J'ai laissé Gilda chez moi, avec ma femme, je suis allé déposer Alain à l'ambassade, puis je suis rentré. Il a travaillé toute la nuit avant de revenir à mon logement le lende-

main, vers midi. » Un compte rendu militaire, établi le 19 avril par le colonel Bernard Cussac, attaché de défense, et le lieutenant-colonel Jean-Jacques Maurin, confirme ce témoignage : « 22 h 05 : mise en alerte de tous les assistants militaires techniques. Ouverture du réseau radio par Didot. Consigne à domicile est donnée à tous les personnels. »

Aux premières heures du jeudi 7 avril, la garde présidentielle tire au mortier sur le Parlement, où se trouvent des centaines d'hommes du FPR, leurs ennemis. Selon le rapport militaire français, Alain Didot « monte à 8 heures l'Inmarat », un système de communication. Il quitte ensuite l'ambassade de France vers 14 h 30, « heure du dernier contact avec lui », et se rend chez le couple Fabries, où Gilda a donc passé la nuit. « Alain a reçu un appel de René Maier lui disant que des voisins s'étaient réfugiés à son domicile, raconte le commandant Fabries. Nous avons essayé de retenir Alain et Gilda, car la situation était tendue près de chez eux, mais ils voulaient absolument rentrer. On ne les a jamais revus. » Le rapport précise ensuite : « 17 h 30 : un compte rendu radio du directeur du Méridien [l'hôtel] de Kigali, M. Eric LeFèvre, fait état de l'assassinat par des éléments FPR du couple Didot. Ces informations sont confirmées à 18 heures par les gardiens rwandais des villas voisines qui s'étaient réfugiés au Méridien. » D'après les militaires français, Alain et Gilda Didot ont donc été tués le jeudi 7 avril 1994, dans l'après-midi.

## LA SAISON DES MACHETTES

« Mais c'est impossible, puisque mes parents [morts aujourd'hui] ont reçu un appel d'Alain, le vendredi 8 avril, vers 9 heures, explique Gaëtan Lana. Mon beau-frère lura dit que les abelles allaient piquer, mais que Gilda était à Tabari. Maman a alors eu l'impression qu'Alain voulait lui laisser un dernier message, lui dire au revoir. Derrière lui, elle a soudain entendu la voix d'un homme qui lui a ordonné : "Racrocche... Racrocche... Tu racrocches !" Et ensuite, plus rien. » Qui a donné cet ordre au gendarme français, probablement avant de le tuer ?

Ce vendredi 8 avril, une pluie fine tombe sur Kigali. Vers 19 heures, l'ambassadeur de France, Jean-Michel Marlaud, envoie un télégramme diplomatique pour annoncer officiellement la mort du couple Didot, mais pas celle de René Maier : « Cinq Rwandais qui viennent d'arriver à l'Hôtel Méridien ont indiqué qu'ils étaient réfugiés chez M. et Mme Didot lorsque les soldats du FPR sont entrés, les ont fait sortir et ont abattu les Didot. » Les responsables seraient donc des hommes du FPR, le mouvement politico-militaire composé de Tutsi.

Au Qal d'Orsay, une réunion interministérielle est organisée, et la France décide de lancer l'opération « Amaryliss », afin d'évacuer ses ressortissants. La nuit suivante, près de cent cinquante soldats prennent position autour de la piste de l'aéroport de Kigali. Dans la soirée du 9 avril, un premier avion décolle avec à son bord quarante-trois Français et douze membres de la famille Habyarimana, dont Agathe, la veuve du président. Bien qu'elle soit connue pour ses liens avec le réseau des extrémistes hutu, elle est exfiltrée « sur une demande personnelle » du président François Mitterrand, un proche de son mari, comme l'ont révélé plusieurs archives.

Au moment de cette première évacuation se tient à Paris une conférence de presse, au cours de laquelle l'amiral Jacques Lanxade revient sur les débuts de l'opération « Amaryliss » et annonce la mort des Didot. L'origine ethnique des réfugiés à l'intérieur de la maison du couple est mentionnée pour la première fois. « Les Didot ont été pris dans la nuit avant de revenir à mon logement le lende-

« NOUS AVONS  
ESSAYÉ DE RETENIR  
ALAIN ET GILDA,  
CAR LA SITUATION  
ÉTAIT TENDUE PRÈS  
DE CHEZ EUX, MAIS  
ILS VOULAIENT  
ABSOLUMENT  
RENTRE. ON NE LES  
A JAMAIS REVUS »

MICHEL FABRIES  
commandant  
de gendarmerie



En haut, des documents officiels et des coupures de presse qui relatent les assassinats, conservés par Gaëtan Lana, le frère de Gilda Didot, à son domicile de Manche (Meurthe-et-Moselle), le 23 décembre 2021.

En bas, à gauche, des photos d'archives du couple Didot ; à droite, Gaëtan Lana avec le drapeau qui recouvrait



le cercueil de sa sœur et une pancarte qu'il affiche devant sa maison chaque année à la date anniversaire des assassinats. SEMAÏSTEN LEBANI POUR LE MONDE.

chez eux, dévoile M. Lanxade. Des gens du FPR sont venus s'en prendre à ces éléments. A cette occasion, nos Français, qui avaient accueilli ces réfugiés, ont été tués. » Un journaliste demande des précisions. « Nous n'avons pas pu accéder au lieu de leur mort, qui est un lieu d'affrontement. Nous n'avons que des récits de témoins, admet l'amiral. Donc, il est très probable qu'il en soit ainsi, mais nous n'avons pas de certitudes absolues. Dans ce genre de situation, des renseignements devraient être vérifiés avec beaucoup d'attention. »

Sous les ordres du colonel Henri Poncet, commandant de l'opération « Amarylils », les évacuations des Français se poursuivent. Dans le même temps, les cadavres s'amoncellent sur le bord des routes. Dès la mort du président Habyarimana, une rumeur folle a prétendu que les Belges étaient responsables de l'attentat. Soutenue par la RTL, cette accusation provoque un déchaînement de violence de la garde présidentielle, qui conduit notamment à la mort de dix casques bleus belges de la Minuar. Après ce massacre, la Belgique décide de lancer l'opération « Silver Back » pour évacuer, à son tour, ses ressortissants. Jean-Loup Denblyden est mobilisé.

« J'ai atterri le 8 ou le 9 avril 1994, à Kigali, à bord d'un avion C-130 », se souvient celui qui est alors nommé officier de liaison entre les armées française et belge, au sein de l'aéroport. C'est le 10 avril, en milieu d'après-midi, que les soldats français basés sur le tarmac demandent aux casques bleus de se rendre au domicile des Didot, à la recherche des cadavres. Jean Thiry se porte donc volontaire pour cette mission difficile.

Vingt-sept années se sont écoulées. L'ancien soldat belge de l'ONU habite aujourd'hui

un pavillon discret à Namur, en Wallonie. En remuant son café, il revient d'une voix impassible sur la chronologie des événements. Il a tout gardé, ses souvenirs comme ses documents. « On ne précise que Didot et Maier habitent au-dessus de N4 », raconte-t-il en étalant sa carte de Kigali sur la table du salon. « N4 est juste ici. C'est un carrefour en forme de rocade près de l'Hôtel Méridien, par où passe la route allant du centre-ville à l'aéroport... Comme ils avaient soutenu le régime Habyarimana et formé les FAR, les Français ne pouvaient pas aller dans cette zone proche du Parlement. C'était trop dangereux pour eux. »

L'accès au secteur, situé à proximité de la ligne de front et d'où proviennent des tirs, est périlleux en ce 10 avril 1994. Le casque bleu décide de laisser passer la nuit avant de commencer sa mission. Il attend le 11 avril, à 14h30, pour se rendre chez les Didot, au volant d'une Jeep équipée d'une radio et d'une remorque.

**DES CORPS DANS LA REMORQUE**  
La maison est reconnaissable aux antennes-relais installées sur le toit. A l'extérieur, M. Thiry, accompagné d'un sergent et d'un officier des opérations, aperçoit, « en descendant vers l'entrée, d'importantes traces de sang sur un mur », il pénètre dans la maison par derrière et découvre des pièces en désordre et des meubles renversés : « Posé au milieu d'autres affaires, un képi de gendarme. Dans une salle technique, du matériel d'appareillage radio, dont on voit bien que l'essentiel des pièces a disparu. Dans une ultime pièce, enfin, un petit chien qui gémit... » Après une vingtaine de minutes, Jean Thiry repart. Dans la soirée, d'autres casques bleus de la

Minuar inspectent également le domicile des Didot, sans trouver trace du couple.

Dans une vidéo que Le Monde a consultée à l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (Ecpad), on aperçoit une discussion, filmée le mardi 12 avril 1994 devant l'entrée de l'aéroport de Kigali, entre trois hommes : Luc Marchal, colonel belge de la Minuar, Jean-Jacques Maurin, lieutenant-colonel adjoint à l'attaché de défense de l'ambassade de France, et Henri Poncet, commandant de l'opération « Amarylils ». Ils évoquent la visite de Jean Thiry à la maison des Didot. « On [les casques bleus] y est allés deux fois, on a fait les maisons à côté, tout le tour. Il n'y a pas de traces de violences ou quoi que ce soit... Je pensais que le quartier avait été attaqué, explique Marchal. On voit bien quelques dégâts, mais la maison n'a pas été touchée... Etes-vous certain qu'ils n'ont pas été enlevés par quelqu'un ou enterrés ? » « Non, répond Poncet, ils n'auraient pas eu le temps de les enterrer. » « Etes-vous certain qu'ils n'auraient pas pu être enlevés par quelqu'un d'autre ? », interroge l'officier belge. « Non, non... pas par nous en tout cas », soutient Poncet.

Après avoir dit qu'il avait toute confiance dans les Belges ayant visité la maison, le lieutenant-colonel Maurin affirme : « Si on est certain qu'ils ne sont pas à la maison, il n'y a aucun problème ! J'aimerais, si on a suffisamment d'écoute au FPR, savoir si on les a faits prisonniers ? Si on a fait disparaître les corps ? Vous comprenez, je ne peux pas partir d'ici sans avoir cette certitude. Ça, je ne peux pas ! »

Lors d'une réunion à l'aéroport, quelques heures plus tard, M. Denblyden se souvient d'une autre discussion « entre plusieurs gra-

des français ». En évoquant la disparition des corps, l'un a indiqué, selon lui, qu'il fallait chercher plus loin... au fond du jardin ».

Mardi 12 avril 1994, les casques bleus retournent au domicile des Didot. Il est 14h25 quand M. Thiry, auquel « des militaires français ont suggéré par radio de regarder dans le jardin », s'aperçoit que de la terre a été « remuée » devant la maison. « Alignés et à une cinquantaine de centimètres de profondeur, nous avons alors découvert trois corps, dit-il au Monde. Il y avait celui d'un homme, d'une femme et d'un jeune Noir. Ils étaient dans un état de décomposition avancé. » Après environ deux heures d'excavation, au cours desquelles les membres de la Minuar doivent interrompre leur quête macabre, en raison de tirs de mortier se rapprochant, Jean Thiry prévient par radio que les cadavres ont été retrouvés et placés dans des sacs mortuaires. « Mais celui de l'homme noir ne fait pas partie des personnes recherchées », s'entend-il répondre par des officiers français. La situation est alors si tendue dans Kigali que M. Thiry reporte la suite de sa mission au lendemain. Il passera la nuit au Méridien, les cadavres du couple Didot et de Jean-Damascène Murasira dans la remorque de sa Jeep garée sur le parking de l'hôtel.

#### CADAVRES EN TRANSIT

L'opération « Amarylils » se poursuit ce même 12 avril, avec le départ du personnel diplomatique et la fermeture de l'ambassade de France. Comme le veut la procédure en cas d'évacuation d'une enceinte diplomatique, les archives sensibles sont brûlées dans la cour. Mercredi 13 avril, les militaires français font savoir par radio « qu'ils se contenteront des deux premiers corps ». Jean Thiry décide, malgré tout, de retourner chez les Didot. De lui-même, il réentend le corps de Jean-Damascène Murasira à l'endroit où il l'avait trouvé la veille. Dans un autre coin du jardin, « parce que de la terre avait été remuée là aussi », il découvre la dépouille mortelle « assez corpulente » de René Maier, l'autre Français disparu. « Avait-il pu passer à cet endroit la veille sans remarquer quoi que ce fut ? Je ne sais pas, répond-il aujourd'hui. J'ignore aussi pourquoi les corps n'avaient pas été enterrés ensemble. Peut-être parce que ceux qui ont fait cette opération ont été dérangés par quelqu'un. » Peut-être aussi parce que René Maier n'a pas été tué en même temps que les autres... « A chaque fois que nous nous sommes rendus au domicile des Didot, les soldats du FPR [présents dans le secteur du Parlement] nous ont vus entrer et sortir, poursuit l'ancien casque bleu. Ils nous ont laissés aller et venir sans jamais nous poser de questions. Agit-on ainsi quand on a tué et enterré des gens ? Je ne pense pas. Pour moi, ils n'ont rien à voir dans cette affaire. »

Le mercredi 13 avril, l'opération « Amarylils » touche à sa fin. Comme le montre un autre film de l'Ecpad que nous avons pu visionner, les cadavres des trois Français sont apportés par Jean Thiry, au volant de sa Jeep blanche des Nations unies, dans un hangar de l'aéroport. Des officiers français identifient rapidement les corps, puis les mettent en bière. Mission accomplie pour le casque bleu, remercié par les soldats tricolores. Dans la soute d'un avion C-130, les cercueils de René Maier, d'Alain et de Gilda Didot quittent le Rwanda. Une escale est prévue à Bangui, la capitale centrafricaine. C'est là, au moment d'établir des certificats de décès, que l'affaire va prendre une tournure plus étrange encore. ■

PIERRE LEPIDI

Prochain article Quatre morts et vingt-sept ans de doutes

**Le Monde Afrique**  
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus